

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE LA SARTHE**

**Le Mans**

**Du 16 juin 2023**

*Suite à l'émargement des représentants des clubs, on constate 47 clubs présents sur 51, ce qui représente 173 voix sur 185.*

*Le président Francis Hervé remercie et présente les personnalités :*

**Monsieur Jean-René Chevalier**, président Ligue PDL

**Monsieur Pascal Lemeunier**, représentant CDOS

Il excuse :

**Monsieur Stéphane Le Foll**, maire

**Monsieur Nordine Arik**, sports et activités sportives mairie Le Mans

**Monsieur Mickael Goulvent**, SDJES 72

**Monsieur Le Mener Dominique**, président Conseil Départemental

**Monsieur Christophe Rouillon**, conseiller départemental

**Monsieur Nicolas Glinche**, Sports conseil départemental

**Monsieur Jean-Carles Grelier**, député

**Monsieur Gilles Erb**, président FFTT

**Madame Danielle Lebarbier**, présidente de Profession sport et loisirs

**Madame Sonia Prodhomme**, présidente comité tennis de table Loire Atlantique

**Monsieur Stéphane Brochard**, président comité tennis de table Vendée

Et bien évidemment vous **remercier vous les dirigeants des 47 clubs sarthois** d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour cette AG.

Ordre du jour :

- o Accueil par le président du comité – Minute de silence
- o Accueil par le président du club
- o Accueil par Monsieur Le Maire
- o Allocution du Président
- o Rapport du secrétaire général
- o Rapport du trésorier :
- § Adoption du Bilan 21/22. Rapport des vérificateurs aux comptes. Vote à l'unanimité
- § Budget prévisionnel 23/24. Vote à l'unanimité
- o Rapport du CTD et Partenariat
- o Rapport du responsable du pôle développement
- o Rapport du responsable du pôle Compétition
- o Rapport du responsable du pôle Formation et Arbitrage
- o Statistiques des clubs présents
- o Etude des vœux
- o Allocution des personnalités présentes
- o Election des délégués
  - Michel Ménager est élu suppléant à l'unanimité pour la Ligue.
  - Bruno Gausseran est élu suppléant à l'unanimité pour la FFTT.
- o Vin d'honneur

## Rapport Francis Hervé, président du Comité Départemental 72

Mesdames Messieurs, Chers amis pongistes,

Une nouvelle saison s'achève, le temps passe vite !  
Saison pleine sans plus aucune contrainte sanitaire.

On peut affirmer à ce jour que la saison 2022/2023 fut très fructueuse et c'est à vous que nous le devons avant tout, à vous les clubs et aux dirigeants qui les animent ainsi qu'aux salariés du comité qui œuvrent au quotidien pour le développement de notre sport.

Je m'étais fixé l'objectif d'atteindre 3 000 licenciés et nous avons largement dépassé ce chiffre avec plus de 3 256 licenciés, tout près du record de 2018.

La pratique du Tennis de Table évolue. Nous assistons ces derniers temps à une modification profonde de la pratique sportive de la part de nos concitoyens avec une approche tournée vers le loisir. Le tennis de table n'échappe pas à ce constat et je pense que le Ping sarthois a su s'adapter à ces changements avec près de 47% de licenciés Loisir. Vos actions de développement et votre investissement au quotidien nous permettent de voir l'avenir avec sérénité. Nous assistons à la réussite des 3 derniers clubs créés ou redémarrés en Sarthe, LOUÉ et LE LUDE et Les Cheminots et c'est avec une grande satisfaction que nous pouvons vous annoncer la reprise du club de LAIGNÉ / ST GERVAIS.

La saison qui s'annonce se terminera avec les Jeux Olympiques de Paris. Nous devons tout au long des mois à venir, nous appuyer sur cet événement extraordinaire pour mettre encore plus notre sport en lumière. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider et vous soutenir dans vos actions vers le grand public en lien avec le Fédération Française, la Ligue des Pays de la Loire mais aussi le CDOS 72. Le président du CDOS ne manquera pas de vous parler de la caravane « Terre de Jeux ».

Malgré le contexte inflationniste de ces derniers mois, nous avons souhaité ne pas augmenter le coût des licences pour la saison à venir afin de ne pas venir en ajouter aux augmentations déjà annoncées (FFTT) et permettre de continuer à augmenter le nombre de licenciés. Néanmoins, vous verrez une augmentation des tarifs des différents engagements. Le pôle finance y reviendra.

Vous avez encore une fois été nombreux à solliciter la mise à disposition de nos éducateurs et avons fait le maximum pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Les MAD deviennent un sujet préoccupant, il devient impossible de satisfaire tout le monde et nous devons « ENSEMBLE » réfléchir à un autre modèle !

Je souhaiterais conclure en mettant en avant le très beau parcours de l'équipe Féminine de LMSTT qui échoue d'un rien à la porte de la Pro A après une très belle saison.

Enfin, je voudrais rendre un hommage tout particulier et chaleureux à une figure du tennis de table Sarthois que l'on verra sans un peu moins dans les salles à partir de la saison prochaine et qui pour des raisons tout à fait personnelles a décidé de changer d'orientation professionnelle après 36 années de tennis de table et 24 ans au poste d'entraîneur d'Arnage.

Champion de Sarthe en 2000, 2001 et 2003  
N° 261 Français en 2003

J'ai nommé Stéphane Marmion. UN GRAND BRAVO et merci pour tous les services rendus !

L'ensemble des élus du comité directeur, des salariés et moi-même s'associent pour vous souhaiter une excellente saison 2023/2024 et je terminerai par la devise olympique suivante : « plus vite, plus haut, plus fort ».

## Rapport Michel Ménager, secrétaire général du Comité Départemental 72

Madame, Monsieur, Chers Amis pongistes

Tout d'abord, je voudrais remercier Cyrille, le président du club du Mans Villaret et son équipe de nous accueillir dans cette salle de quartier à l'occasion de notre assemblée générale ordinaire du comité départemental de tennis de table pour cette saison 2022 – 2023.

Une saison 2022 2023 pleinement réussie grâce à vous tous, membres du comité directeur, salariés, dirigeants et bénévoles des clubs, nous avons su nous adapter et ainsi reprendre le développement de notre sport sous toutes ses formes. Une fréquentation des joueurs aux compétitions par équipes et individuelles équivalentes aux saisons d'avant covid.

Nous enregistrons **51** clubs de tennis de table répartis sur tout le territoire départemental. Dans notre prochain annuaire départemental une page sera réservée pour la cartographie de ces clubs.

Très brièvement permettez moi de vous rappeler quelques chiffres

- **3503** licenciés au 28 mai 2023 répartis sur **51** clubs dont:

**-Loisir: 1529**

**-Compétition: 1723**

**-Découverte: 36**

a. Rappel de la licence Découverte I:

Elle concerne les personnes qui souhaitent participer à un cycle de découverte ou d'initiation au tennis de table en intérieur et qui n'ont jamais été titulaire d'une licence compétition ou d'une licence loisir. Sa durée de validité est d'un mois.

Elle n'est pas renouvelable ni au titre d'une même saison ni lors d'une saison ultérieure.

Elle peut être transformée en licence compétition ou en licence loisir au titre d'une association à n'importe quel moment de la saison.

- Pour la licence Découverte, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif est obligatoire. Lorsque le sportif est mineur, le questionnaire de santé sera réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.

Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention de la licence Découverte nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table ou du sport.

Le licencié ou son représentant légal doit signer le formulaire ou le bordereau.

Le club récupère auprès de son adhérent les documents et pièces annexes et s'assure de l'exactitude des informations transmises (identité, orthographe, date, lieu et nom de naissance, adresse postale et électronique, etc...)

### **-Evènementielle E : 215**

### **-Liberté L : 0**

Pour la prise de licence liberté, il convient d'utiliser l'accès en ligne dédié:

<https://www.fftt.com/liberte/views/>

La licence liberté est attachée à un comité départemental. Elle concerne les personnes qui pratiquent le tennis de table en extérieur ou le tennis de table virtuel et qui ne sont pas titulaires d'une licence compétition ou d'une licence loisir. Elle est obligatoire pour certaines compétitions organisées par la Fédération dans ce cadre. Sa durée de validité est liée au choix effectué lors de sa délivrance.

La licence liberté peut être transformée en licence loisir au titre d'une association à n'importe quel moment de la saison

La licence liberté peut être transformée en licence compétition au titre d'une association à n'importe quel moment de la saison si l'une des conditions suivantes est remplie :

- la personne n'était pas licenciée compétition la saison précédente ;
- la transformation correspond au renouvellement de la licence au titre de la même association ;
- la personne était titulaire d'une licence loisir la saison précédente dans une autre association.

Dans le troisième cas, la transformation nécessite un transfert promotionnel.

Pour une personne titulaire d'une licence liberté et qui possédait une licence compétition dans une autre association en France lors de la saison précédente ou une licence dans une fédération nationale étrangère lors de la saison en cours ou lors de la saison précédente, sa participation à une compétition réservée aux titulaires d'une licence compétition nécessite au préalable une mutation exceptionnelle (voir article II.213).

La licence liberté ne permet la participation qu'aux compétitions de tennis de table en extérieur et de tennis de table virtuel.

### **Les licences loisir et compétition 3252 licenciés:**

- **1529** Licences loisir soit + **313** licences par rapport à la fin de la saison dernière, **1723** licences compétition soit + **119** licences par rapport à la fin de la saison dernière.

- Nous avons enregistré: **297** Poussins, **319** Benjamins, **404** Minimes, **294** Cadets, **264** Juniors, **431** Seniors ,**1243** Vétérans ce qui représente **1578** jeunes et **1674** adultes

- L'effectif des jeunes est donc de **48,5 %** des licenciés et on peut noter **38 %** de vétérans.

- **2742** messieurs, **510** dames (soit **15,7%** de l'effectif, supérieur à la moyenne nationale.

En Sarthe nous avons **579** licences pour **100 000** habitants, nous sommes le deuxième département en pays de Loire derrière la Mayenne avec un taux de **785** licences pour **100 000** habitants. Le moins bon taux en PDL est à **453** licences pour **100 000** habitants.

- Notre objectif commun pour la saison prochaine serait d'atteindre la barre des **3300** licenciés loisir et compétition jamais atteint.

Après une courte période d'arrêt, le club de Laigné st Gervais va se réaffilier en tout début de saison prochaine. Une nouvelle équipe de bénévoles a décidé de reprendre la compétition et engager des équipes dans les différents championnats par équipe.

## **Fonctionnement du pôle Administratif:**

Le fonctionnement du comité:

- 6 réunions du comité directeur en présentiel (à noter la présence du président de la ligue des pays de Loire René Chevalier et du responsable développement Simon Buffet à 2 comités directeur au cours de la saison)

- 4 réunions de bureau en présentiel également.

- 1 réunion de rentrée avec les clubs à St Pavace (je tiens à remercier le président Patrick Gaudemer du club de St Pavace pour la mise à disposition de la salle).

- 3 rencontres clubs ont pu être organisées et réparties sur 3 secteurs géographiques; Ces réunions décentralisées seront reconduites la saison prochaine pour permettre un moment d'écoute et d'échange avec vos dirigeants de clubs. Je vous invite donc à venir nous rencontrer lors de ces moments privilégiés.

- Les commissions se sont réunies à plusieurs reprises soit en présentiel soit en visio conférence pour proposer des projets ou des modifications de règlement soumis au vote lors des comités directeurs et qui vous seront présentés par le responsable du pôle compétition lors de son intervention.

- La soirée des médaillés s'est tenue le mardi 16 mai 2022 à la maison des sports afin de mettre en valeur 29 bénévoles des clubs sarthois qui œuvrent parfois dans l'ombre au développement de notre discipline. Cette soirée conviviale s'est prolongé autour d'un repas froid en plein air.

L'occasion m'a donné de vous rappeler que vous pouvez faire remonter les informations demandées par Nathalie en début d'année afin de récompenser vos bénévoles dans vos clubs.

Un groupe de travail sur " la mutualisation d'emploi " a été créé au sein du comité avec quelques élus et salariés. Nous nous sommes réunis à 2 reprises sur cette saison et nous allons poursuivre notre travail en tout début de saison prochaine. Si des clubs souhaitent des informations à ce sujet nous sommes bien entendu à votre écoute, vous pouvez contacter le secrétariat.

- Gilles Erb président de la FFTT et Emmanuel Marzin vice président nous ont fait l'honneur de nous rendre visite le 09 mai en Sarthe pour une rencontre terrain. Journée très appréciée par les élus et dirigeants de club.

- 14h30 déplacement à Lombron pour l'inauguration d'une table de ping extérieure à l'école Pierre de Ronsard de Lombron dans le cadre de l'opération "1 école 1 table "avec les différents partenaires et la collectivité locale de Lombron

- Dans l'après midi visite du club de Parigné l'évêque, une rencontre avec les dirigeants et le salarié

- En soirée visite du Mans Sarthe TT: visite de la Salle en présence de Mr Edon (mairie Le Mans), Mr Sasso (conseiller départemental) et Mr Hamelin (responsable équipement Le Mans Métropole). Discussion sous format questions/réponses avec les dirigeants du club.

Merci à la fédération française de tennis de table pour tous ces échanges constructifs.

-Notre équipe de salariés (Nathalie, Guillaume, Corentin, Kevin, Jason, Lilian) ont assurés leurs missions respectives avec professionnalisme et dans l'intérêt général du comité tout au long de la saison.

-Une saison encore bien remplie malgré tout pour Nathalie car il a fallu qu'elle continue à gérer la partie administrative, la comptabilité, les contrats de mise à

disposition dans les clubs et quelques dysfonctionnements de SPID2 notamment sur la partie facturation.

Nathalie a rédigé le document unique pour notre structure (document pour l'analyse des risques professionnels).

Celui ci a pu être partagé entre salariés et élus du comité lors de plusieurs réunions afin de mettre en place des actions correctives.

Guillaume notre conseiller technique départemental a géré la partie technique en collaboration avec l' élu référent Julien

Il a adapté et dispensé les formations de cadres techniques sur notre département, il a tenu avec rigueur son rôle de tuteur pour le contrat d'apprentissage de Lilian formation DEJEPS.

Il a travaillé en étroite collaboration avec les élus du pôle développement, avec Patrick et les différents médiateurs sur les accompagnements clubs qui prennent toute leur place dans notre organisation.

Sa forte implication dans la structure associée du Mans Sarthe regroupant les meilleurs athlètes sarthois a permis de la faire fonctionner à 100% et obtenir des résultats très satisfaisants. Guillaume dans son intervention vous en fera un bilan complet.

La recherche de nouveaux partenaires et la fidéjisation reste une de nos priorités pour équilibrer notre budget. Guillaume a su mener cette mission avec une grande efficacité. Merci à tous nos partenaires publiques et privés pour leur générosité.

Guillaume a participé à des groupes de travail au sein de la ligue pdl et de la fédération française de tennis de table. Toutes ces instances ont pris en compte le travail effectué et elles soumettront différentes évolutions.

Le vice président de la fédération française de tennis de table Emmanuel Marzin vous fera à point sur la FFTT lors de son intervention.

Merci à Guillaume pour son investissement sur les instances ligue et fédérale.

-Corentin, Kevin, Jason et Lilian ont assurés les mises à dispositions dans les clubs tout au long de la saison en répondant le mieux possible à vos demandes.

Des tâches administratives comme la rédaction de l'annuaire départemental, la conception d'affiches, des plaquettes de stages, un suivi des statistiques, la gestion des plannings de mise à disposition dans les clubs et la mise en place de stages ont été réalisés par Kevin et Corentin.

Jason a travaillé avec Jules, notre stagiaire, sur la mise en place de tournois loisirs notamment celui de Loué qui a remporté un grand succès.

- Devant cette assemblée, je voudrais remercier très sincèrement tous les salariés pour leur conscience professionnelle, leur engagement au sein de notre association et de leur collaboration avec les élus du comité départemental de tennis de table.

- Beaucoup de documents vous ont été envoyés par Nathalie par voie dématérialisée (appel à candidature pour les différentes épreuves, droits d'inscription, dossier administratif, modifications règlements, le calendrier, les divisions) ainsi que d'autres informations sur les stages pour tous.

### **Quelques rappels importants de la FFTT**

Pour la saison 2023/2024, je compte sur vous pour continuer à saisir correctement le lieu, le nom de naissance sans oublier la mise à jour des coordonnées du licenciés (adresse postale, mail, téléphone, etc.) lors des renouvellements et création de nouvelles licences.

En effet La saisie du nom de naissance, du pays de naissance et de la ville est obligatoire pour les Dirigeants, Encadrants (Techniciens) et Arbitres et conseillée

pour les autres licenciés dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère en charge des Sports.

La lutte contre les violences sexuelles dans le sport a conduit au développement du Système d'Information automatisé du contrôle d'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives et bénévoles disposant d'une licence sportive.

Le dispositif repose sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de procéder à ce contrôle.

Le contrôle d'honorabilité se détermine donc selon les fonctions exercées et pour les actions d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique ou sportive.

A ce titre, une case « encadrant » est ajoutée dans la liste des fonctions proposées sur le bordereau de demande de licence 23-2 et une seconde case permet au licencié concerné de confirmer qu'il a été informé et a compris l'objet de ce contrôle.

L'obligation d'honorabilité a été étendue aux arbitres et juges arbitres licenciés quel que soit le niveau de la compétition dans laquelle ils interviennent. Les modalités du contrôle suivent les mêmes procédures que pour les éducateurs bénévoles et les exploitants (dirigeants) d'établissement d'activités physiques et sportives.

Enfin, le licencié peut s'opposer à ce contrôle d'honorabilité mais il ne sera alors pas habilité à encadrer ni à exercer des fonctions dirigeantes, au sein de son association, d'encadrement et d'arbitrage pour l'activité fédérale.

Dirigeant : <input type="checkbox"/>	Encadrant : <input type="checkbox"/>	Arbitre / JA : <input type="checkbox"/>	Technicien : <input type="checkbox"/>
<small>Contrôle d'honorabilité : Si au moins une des 4 cases ci-dessus est cochée : <input type="checkbox"/> Le licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle **</small>			

En pratique, cette vérification peut être réalisée si les : nom de naissance, prénom, date et lieu de naissance ainsi que la civilité des personnes concernées sont transmises. En outre, pour les personnes nées à l'étranger, les noms et prénoms du père et de la mère sont nécessaires.

Pour la ville de naissance, il convient d'indiquer le code postal et le nom de la ville, informations obligatoires pour les créations de licences des Dirigeants et Encadrants. Pour les renouvellements de licence pour les personnes majeurs à la date de saisie de la création de licence. Pour les renouvellements de licence, Il appartient à chacun de tenir à jour ces informations. Pour les personnes nées à l'étranger, il convient d'indiquer le code postal du pays, <https://www.insee.fr/fr/information/2028273>, le nom du pays ainsi que le nom de leurs parents.

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**

Vous pouvez éditer vous-même votre attestation d'assurance via l'espace club – « Administratif ». Les clubs affiliés se voient proposer en choix « attestation assurance ».

Les données actuelles feront l'objet d'une mise à jour lorsque le nouveau contrat d'assurance fédéral sera validé pour une durée de 4 ans 2023 2027 (Appel d'offre en cours, échéance au 30 juin 2023)

Respecter bien la date du 23 juin pour le retour du dossier de réaffiliation club (Bordereau de renouvellement club et droits d'inscription avec règlement) et correspondants jeunes afin de les mettre dans l'annuaire départemental passé cette date il ne saura plus possible de modifier les informations dans l'annuaire.

L'extrait du procès-verbal de votre assemblée général doit nous être communiqué dès la tenue de votre AG.



L'appel d'offres des épreuves régionales et départementales doit nous parvenir pour le 28 juin 2023.

N'hésiter pas à envoyer vos articles de presse concernant la vie de vos clubs, Nathalie les joindra dans sa revue de presse qu'elle vous adresse régulièrement.

-La mise à disposition de nos éducateurs dans les clubs a été diffusé en début de semaine. Je remercie Corentin avec qui j'ai travaillé pour établir des plannings en prenant en compte dans la majorité des cas vos souhaits de jours et d'horaires d'entraînements.

-Je vous invite à inscrire vos bénévoles aux formations d'arbitrage et d'éducateurs techniques fédéraux le plus rapidement possible en prenant contact avec Patrick pour la formation de cadre d' arbitrage et Guillaume pour la formation de cadre technique. Je profite pour vous rappeler que le comité renouvèle sa participation financière à hauteur de 50% du cout des formations cette saison. Parallèlement, je vous incite très fortement à consulter le catalogue de formations sur le site du CDOS où vous trouverez des sessions de formation répondant à vos questions sur les différentes problématiques et questions que vous vous posez en tant que dirigeants ou bénévoles de vos clubs. Sachez que le comité départemental est prêt, en liaison avec le CDOS, à organiser des sessions de formations regroupant des pongistes afin d'aborder plus spécifiquement vos problèmes.

-Je voudrais remercier les clubs qui ont pris en charge des organisations de compétitions, tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs ou qui viennent nous aider au comité départemental.

- Merci aussi à nos partenaires la SDJES 72 Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, le Conseil Départemental, l'Agence nationale du sport, la Fédération, la Ligue, le Comité Départemental Olympique et Sportif, Profession Sports et Loisirs qui ont pris en compte nos demandes dans le cadre de notre projet de développement.

L'assemblée générale de la ligue aura lieu le 30 septembre 2023 à Cholet.

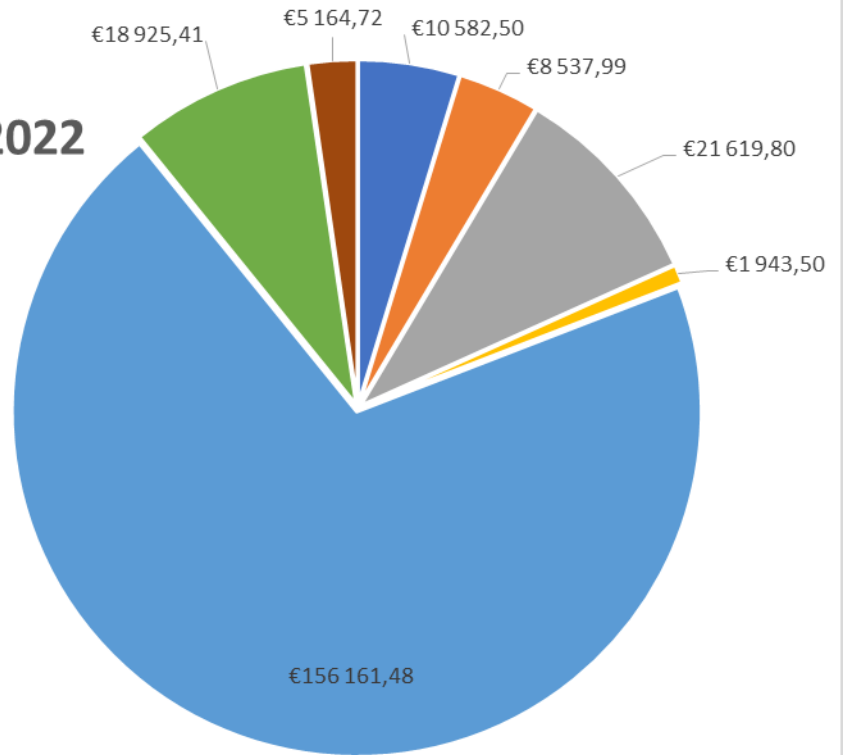
Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer de bonnes vacances et une belle saison 2023/2024.

**Rapport Jean-Paul Goulet, trésorier du Comité Départemental 72**

**Bilan 2021/2022**

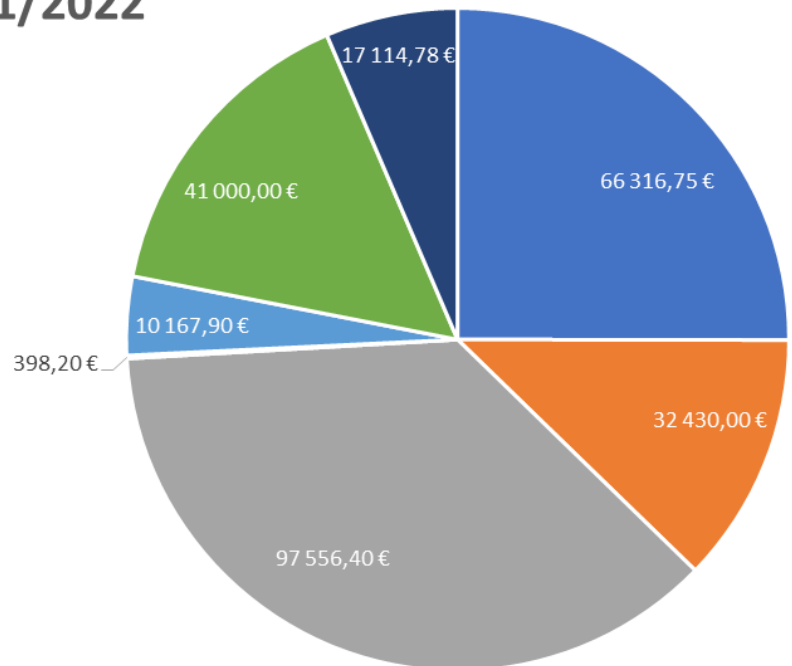
## Charges exercice clos 2021/2022

- Achats : 10 582,50 €
- Services extérieurs : 8 537,99 €
- Autres services extérieurs : 21 619,80 €
- Impôts et taxes : 1 943,50 €
- Charges de Personnel : 156 161,48 €
- Charges de gestion courante : 18 925,41 €
- Charges exceptionnelle : 102,00 €
- Amortissements et provisions : 5 164,72 €



## Produits Exercice clos 2021/2022

- Ventes de produits : 66 316,75 €
- Subventions : 32 430,00 €
- Produits de gestion courante : 97 556,40 €
- Produits financiers : 398,20 €
- Produits exceptionnels : 10 167,90 €
- Reprises sur amortissement et provision : 41 000,00 €
- Transferts de charges : 17 114,78 €



<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
223 037,40 €	264 984,03 €
<b>Résultat : + 41 946,63 €</b>	

## Rapport du vérificateur: Pierre Guérélin

### ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association **COMITE DEP TENNIS DE TABLE** pour l'exercice du **01/07/2021 au 30/06/2022** et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 16/11/2021 (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	238 083.62 Euros
Produits de l'exercice	264 984.03 Euros
Charges de l'exercice	223 037.40 Euros
Résultat de l'exercice	41 946.63 Euros

Fait à Rezé  
le 16/11/2022

Joël MAUBOUSSIN  
Expert comptable

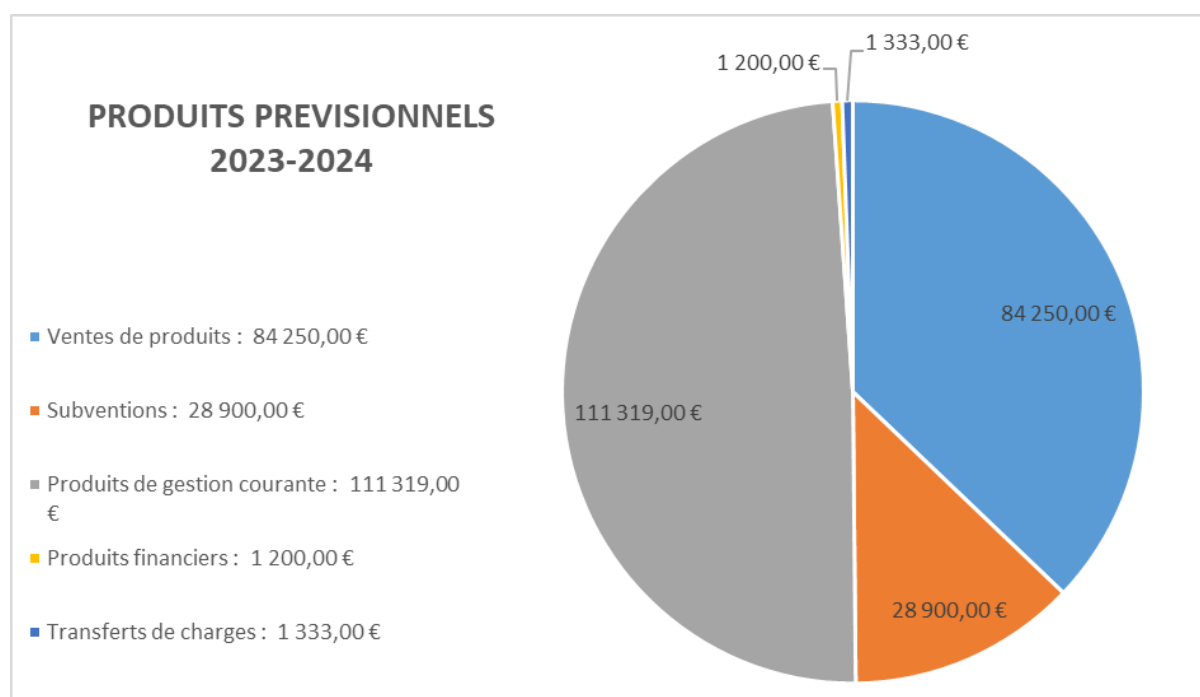
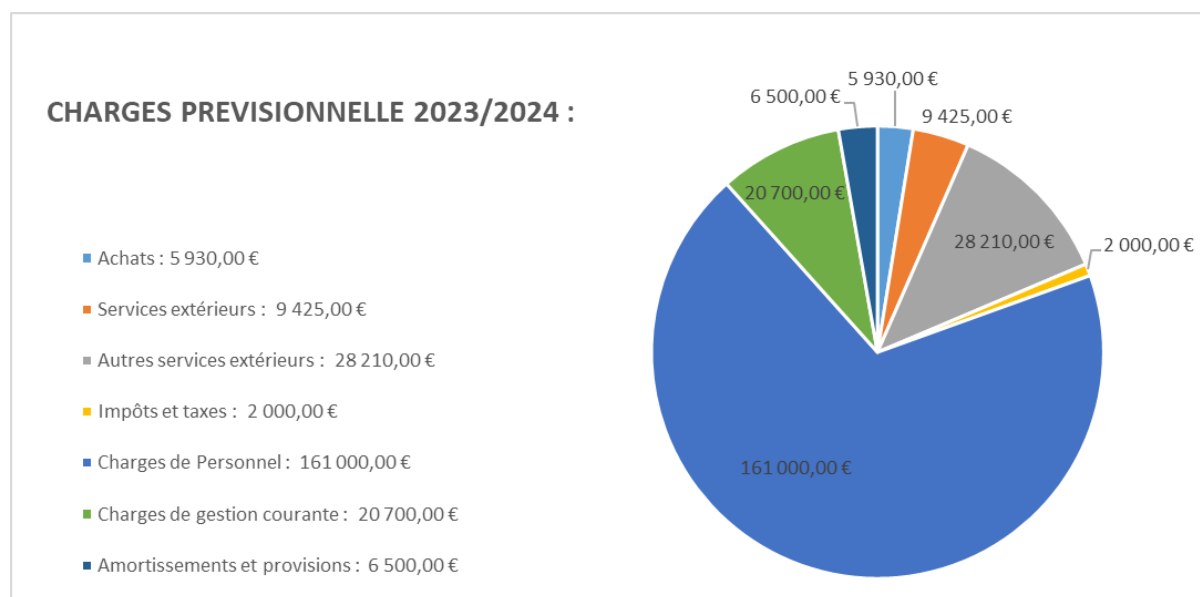


### **Budget 2022/2023 arrêté au 31/05/2023**

<b>Charges :</b>	<b>Produits :</b>
171 970,89 €	220 270,93 €
<b>Résultat : 48 300,04 €</b>	

Reste à passer : charges de personnel avril, mai et juin pour environ 40 000€  
Et en produits : entraînements clubs de mai et juin pour environ 14 000€

## Budget prévisionnel 2023/2024



<b>Charges :</b>	<b>Produits :</b>
233 765,00 €	227 002,00 €
<b>Résultat : - 6 763,00 €</b>	
<b>Puisage dans les fonds propres : 6 763,00 €</b>	
<b>Résultat : 0,00 €</b>	

Il a été décidé, en comité directeur, afin de ne pas augmenter la part comité sur les licences, de couvrir exceptionnellement la perte prévisionnelle avec les fonds propres dont dispose le comité.

Remerciements à Nathalie pour tout le travail comptable.

## Rapport Guillaume Tessier, conseiller technique du Comité Départemental 72 et Partenariat

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir,

L'heure est venue d'établir un bilan sur la partie technique pour cette saison 2022-2023, je commencerai par féliciter tous les acteurs de nos clubs qui contribuent au recrutement et à la fidélisation de nos jeunes.

Cette année, nous avons presque battu le record de licencié sur notre département. Avec un premier constat nos jeunes sont plus nombreux dans nos clubs mais de moins en moins compétiteur.

La fidélisation passe aussi par l'encadrement, aujourd'hui trop peu de sollicite leurs jeunes pour les envoyer dans les formations d'entraîneurs (rappel le 1<sup>er</sup> niveau Initiateur club dès cadets 1).

### Sur le plan détection:

Le comité continue ses actions de détection en proposant un regroupement le mercredi matin (Parigné l'évêque), il est compliqué de réunir sur une même lieu les profils intéressants contraintes de transports trop souvent rencontrés.

- 👉 30 mercredi matins à Parigné l'évêque.
- 👉 3 plateaux techniques le samedi matin. (Merci à eux pour l'accueil).
- 👉 10 jours de stage détection pendant les périodes scolaires.
- 👉 1 journée de promotion et détection **Olym'Ping Kid** qui sera reconduit la saison prochaine.

Toutes ces actions ont été encadrées gratuitement par l'équipe technique Kévin Trécul, Corentin Leroux, Jason Allusse, ainsi que des animateurs en formation et moi-même.

**Pour la saison prochaine**, une réflexion est en cours sur l'organisation des regroupements afin de pouvoir sensibiliser plus de monde et à proximité des clubs.

### Centre d'Entraînement Structure régionale associée Le Mans Sarthe Académie :

**Pour cette 3eme saison**, le pôle d'entraînement régionalisé en partenariat avec la ligue, le comité et le club de le **Mans Sarthe** a très bien fonctionné.

Un effectif de 16 joueurs dont 3 répertoriés SRA suivi par la ligue et avec Emma Wibaux associé au pôle espoirs de Nantes.

Une saison sportive une nouvelle fois très enrichissante, avec 8 qualifiés pour les championnats de France jeunes. Avec des progressions assez fulgurantes (notamment Simon Verchère + 680 pts (début de 873 pts fin de saison et 1520.

Bravo à l'équipe d'encadrements 4 entraîneurs et préparateur physique, formation préparation mentale).

### 👉 **Championnats de France Minimes Juniors 2022/2023 à Toulouse :**

**En juniors** : Guérin Jade, Bureau Clémence (Lmstt).

**En Minimes** : Verchère Simon avec 1/4 de Finale et Wibaux Emma (LMSTT).

### 👉 **Championnats de France Benjamins – Cadets à Lille :**

En Benjamins : Bruneau Enzo (Fouilletourte), Marie Charlotte Couet (Lmstt),

En Cadettes : Wibaux Emma, Jodie Grison (Le Mans Sarthe).

### 👉 **Championnat de France des régions 2022-2023 :**

Félicitations Marie Charlotte Couet et Wibaux Emma pour le titre de Championne de France Benjamine avec la délégation Pays de La Loire.

**Pour la saison 2023-2024**, L'effectif LMSA sera constitué de 15 joueurs avec un remaniement de l'effectif avec 6 nouvelles entrées

- 👉 4 Arrêts (niveau Sportif ou Lycée)
- 👉 6 nouveaux sur 9 candidatures.

L'effectif sera compensé de moitié Lycéens et entrants.

### Stages départementaux :

Pour cette saison 2022/2023, à chaque vacance scolaire nous avons réalisé nos stages pour tous affichant complet quasiment à chaque vacance.

- 👉 4 semaines de Stage pour tous à chaque période scolaire vacances.
- 👉 11 journées stages à club à la journée ayant effectué une demande.
- 👉 2 semaines de stages été en juillet 11 au 13 juillet et du 18 au 22 juillet.
- 👉 1 semaine stage de rentrée fin Aout.

Tous les stages élites sur sélection ont été réalisés en commun avec la structure LMSA à chaque période scolaire.

Pour la rentrée, le comité organisera un stage de reprise de trois jours de stage détection sur sélection programmés le 30/31 Aout et 1 septembre 2023 de poussins à Minimes).

### Compétitions jeunes

☐ L'évolution du **Championnat Jeunes Flunch** pour cette première saison a été positive et constructive.

#### 👉 Les Nouveautés :

- 1.un championnat sur 2 phases
- 2.un championnat sans catégorie d'âge
- 3.des poules de 6 équipes
- 4.une limite de points à 999 pts

#### 👉 Bilan des inscriptions :

- 1.Nombre équipe 1ere phase : **80**, 2eme phase : **88** (10 nouvelles équipes, 2 arrêts).
- 2.Malgré des inscriptions très tôt dans la saison, le nombre d'équipes très proche de la saison 2021-2022 (82).
- 3.Au niveau des clubs : cela représente 35 clubs. 4 clubs de plus par rapport à la saison 2021-22.

#### 👉 Bilan sportif :

- 1.Un retour très favorable des clubs sur une formule en 2 phases.
- 2.Un retour mitigé des clubs sur ce championnat sans catégorie en particulier pour les équipes composées de benjamins et poussins
- 3.Une attention particulière a été réalisée en 2ème phase afin d'avoir des poules spécifiques pour les benjamins/poussins
- 4.En D1 : le niveau est hétérogène du fait de peu de joueurs ayant entre 700 et 999 pts
- 5.Journée des titres : Bon niveau et bon esprit des joueurs et des accompagnateurs.

#### 👉 Questionnaire envoyé aux clubs :

- 1.Seulement 14 réponses sur 35 clubs
- 2.Les clubs de demande de garder un championnat sur 2 phases
- 3.une grande majorité des clubs demande d'un retour à des catégories d'âge

#### 👉 Evolution pour la saison 2023-2024 :

- 1.Création de 2 catégories : Benjamins/ Minimes et Cadets/juniors
- 2.Relance du championnat Poussins : équipes de 2 joueurs en formule Coupe Davis sur un nombre moindre de journée.
- 3.Ajout d'une règle sur les remplacements (Max 20% de la moyenne des points des joueurs de l'équipe)
- 4.**Pour la journée finale** : sélection des 2 premières équipes lorsqu'il n'y a que 2 poules dans une division.

□ **Circuit jeunes Décathlon** cette compétition de découverte pour nos premières années de licences de poussins à Juniors enregistre en moyenne 130 de participants à chaque tour.

La catégorie Minimes en augmentation et avec le baby Ping et baisse sur les poussins et en benjamins.

Merci une nouvelle à l'accueil du club Parigné l'évêque, Changé pour les 3 premiers tours et le 4eme à Le Mans Sarthe.

### Conclusion

Je conclurai mon discours en remerciant toutes les personnes (Entraîneurs, bénévoles, parents et clubs), qui comme chaque année essaye de donner un maximum de leur temps pour maintenir l'activité de nos clubs pour recruter et fidéliser un maximum de licenciés.

Je vous souhaite dorénavant une bonne saison 2023-2024

Je vous remercie de votre attention.

### Partenariat

Le montant des 14 partenariats privés s'élève à 10 578€.

## **Rapport Olivier Modat, pôle développement du Comité Départemental 72**

Afin d'être en adéquation avec les actions fédérales et de respecter de la cadre de L'ANS le pole développement a déployé sur tout le territoire Sarthois différentes offres de pratique du tennis de table. Dans le but d'accompagner les clubs à la promotion de la l'activité, le comité a pour objectif de franchir la barre mythique des 3300 licenciés

### **➤ Milieu Scolaire et Opération Festi Ping :**

16 animations réalisées dans le milieu scolaire environ 1500 enfants auront découverts l'activité Tennis de table. Quelques clubs ont associé leurs animations à l'opération kids Ping 2024, au *premier pas pongiste* ou à *l'opération une école une table*.

**A noter que cette année** 3 écoles sarthoises ont bénéficié d'une table dans leur école :

👉 Ecole Pierre Ronsard LOMBRON.

👉 Ecole Bernard Koura MOULINS LE CARBONNEL.

👉 Ecole Notre Dame de Bonneval MAYET.

Avec le soutien de l'USEP Nationale et l'Ugsl nationale, Cornilleau et Initiative Cœur, l'opération sera renouvelée la saison prochaine et j'incite dès à présent tous les clubs à solliciter leurs écoles pour participer à l'opération.

### ➤ **Tournée Ping féminin:**

Pour cette saison 5 clubs ont organisé une action de promotion du Ping Féminin en Sarthe.

Remerciements aux clubs (La Flèche, Villaret Le Mans, Parigné l'évêque, Mamers et Le Mans Sarthe TT pour leur implication sur cette action.

### ➤ **Challenge Evelyne Rouillon en Dark Ping:**

Pour cette année le challenge Evelyne Rouillon n'a pas été à la hauteur de nos attentes avec seulement 34 équipes engagées. Certainement dû à la position de la date veille des vacances scolaires ne fut pas judicieuse.

Cependant la mise à disposition du matériel Dark Ping pour les clubs reste toujours attractive pour les clubs.

### ➤ **Ping Réalité Virtuel:**

Avec l'acquisition des 2 casques VR, le comité a organisé un Tournoi de découverte de Ping VR à Noël. Nous avons continué promouvoir cette nouvelle pratique lors de nos animations partenaires ou tournois loisirs.

Nous rappelons que le comité met à disposition les 2 casques gracieusement.

### ➤ **Ping Tour Sarthe:**

Une dizaine d'animation ont été organisés avec le matériel ou animation chez nos partenaires.

- 👉 Journée évasion 1er de Cordée Stade Marie Marvingt.
- 👉 Vital Sport Décathlon Le Mans Nord
- 👉 Journée Papéa Parc
- 👉 Club Ping Tour

### ➤ **Tournée Ping Plage base de Loisirs**

Cette année la promotion du Ping en extérieur s'inscrira dans la tournée été Ping à destination de quelques bases de Loisirs sarthoises (7 journées programmées).

Le matériel sera utilisé pour cette opération.

### **Accompagnement des clubs:**

#### ➤ **Communication**

Le comité propose toujours gratuitement la banderole pour son club et incite ces derniers à passer par la Fédération pour commander les Flyers Visuels.

#### ➤ **Plan d'accompagnement club:**

Pour sa dernière année du plan d'accompagnement avec le club de Loué, le comité a organisé un tournoi loisirs gratuit, un beau succès (48 équipes inscrites).

Pour la saison prochaine un nouveau plan d'accompagnement sera lancé pour la reprise du Club de Laigné St Gervais et débutera par l'organisation aussi d'un tournoi loisir fin juin.

#### ➤ **Accompagnement ANS:**

Une nouvelle fois très peu de demande pour le dossier Ans uniquement 5 clubs ont retourné. Le comité peut vous accompagner pour l'élaboration du dossier.

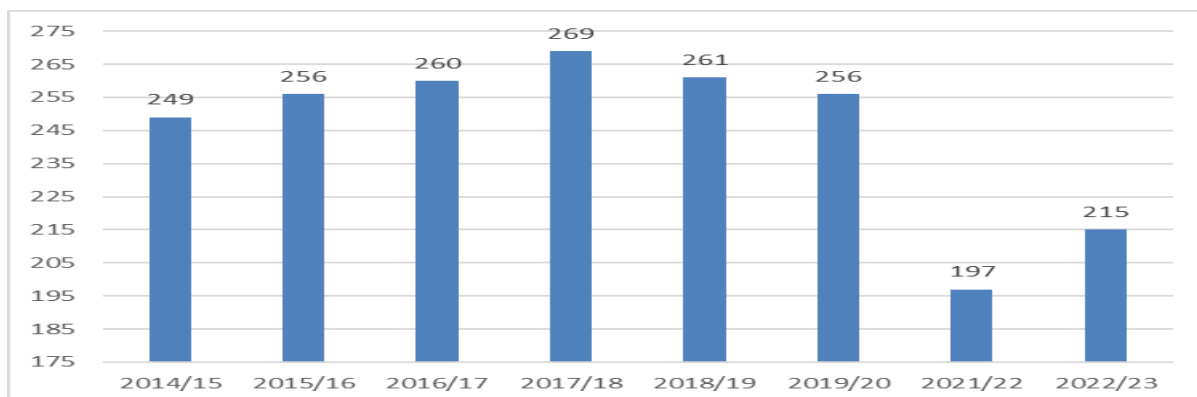
Le pôle Développement est mené avant tout par deux équipes qui travaillent ensemble. Les bénévoles (Kimberley, Laëtitia, Olivier, Martine, Audrey, Pascaline) ainsi que les salariés (Corentin, Lilian, Jason, Kevin, Nathalie, Guillaume), s'engagent sans cesse à développer tous les projets pour atteindre l'objectif des 3300 licenciés la saison prochaine.



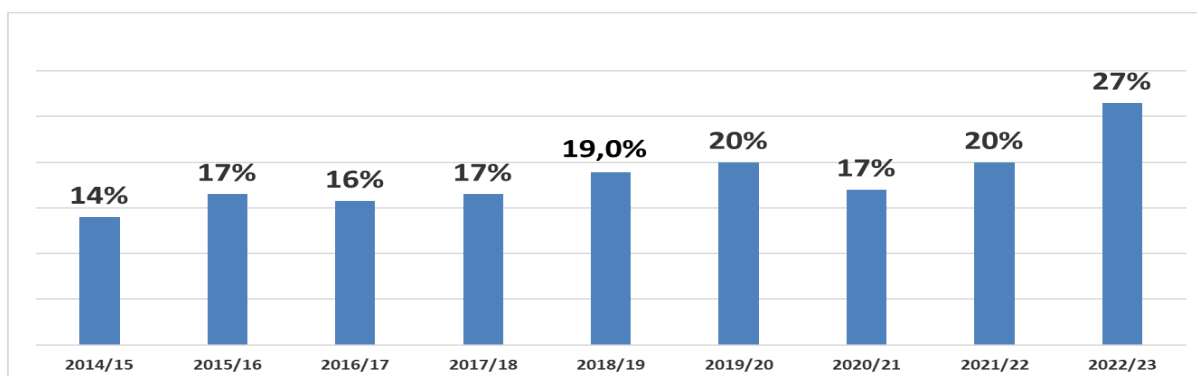
Remerciements à tous

**Rapport Julien Lelandais, responsable pôle Compétition du Comité Départemental 72**

**Evolution du nombre d'équipes phase 2**



**Evolution du nombre d'équipes du vendredi**



**Critérium Fédéral**

<b>TOUR 2</b>					
Bilan	22/23	21/22	20/21	19/20	18/19
<b>SM</b>	86	68		97	98
<b>JG</b>	73	57		57	58
<b>CG</b>	86	83		103	103
<b>MG</b>	72	46		135	135
<b>BG&amp;PG</b>	36	26		60	60
	<b>353</b>	<b>280</b>		<b>452</b>	<b>454</b>
<b>SD</b>	8	7		12	12
<b>JF</b>	6	9		10	10
<b>CF</b>	8	10		15	15
<b>MF</b>	11	7		13	13
<b>BF</b>	6	5		12	13
	<b>39</b>	<b>38</b>		<b>62</b>	<b>63</b>
	<b>392</b>	<b>318</b>		<b>514</b>	<b>517</b>

### Titres Sarthe

		2023	2022	2019	2018	2017
<b>SM</b>	32	32	32	32	32	32
<b>JG</b>	24	32	24	24	22	24
<b>CG</b>	32	22	28	20	23	30
<b>MG</b>	32	20	22	20	23	32
<b>BG</b>	16	16	16	16	16	16
<b>PG PF</b>	8	8	8	8	8	8
<b>SD</b>	12	6	12	7	4	7
<b>JF</b>	12	3	0	4	3	8
<b>CF</b>	12	4	5	4	5	8
<b>MF</b>	12	6	4	5	7	9
<b>BF</b>	12	4	4	7	4	5
		<b>153</b>	<b>155</b>	<b>147</b>	<b>147</b>	<b>179</b>

### Clubs représentés : 20

ARNAGE US	18
CHÂTEAU DU LOIR	2
CONNERRE	1
FOULLETOURTE	7
LA CHAPELLE ASCA	9
LA FLECHE	7
LE MANS ASPTT	4
LE MANS SARTHE TT	51
LE MANS VILLARET	2
MAMERS	6
MARESCHE	1
MEZIERES	1
MONCE EN BELIN	1
PARIGNE L EVEQUE	13
SABLE SUR SARTHE	3
SILLE DU PAYS TTC	2
SPAY	5
STE JAMME	10
TELOCHE	1
VIBRAYES	7

### Titres par Classements

	2023	2022	2019	2018	2017
<b>H15</b>	27	13	23	21	24
<b>H12</b>	23	22	18	18	24
<b>H10</b>	26	32	24	24	25
<b>H8</b>	77	72	81	63	61
<b>F12</b>	1	0	1	3	2
<b>F9</b>	2	1	3	3	4
<b>F7</b>	9	10	7	5	4
<b>F5</b>	8	10	9	7	8
	<b>173</b>	<b>160</b>	<b>166</b>	<b>144</b>	<b>152</b>

32 clubs  
représentés

## Règlements - Modifications

- **Challenge** : Pour participer aux Play-off, obligation d'avoir participé à 2 journées minimum ou d'avoir au mieux le même classement que la moyenne des joueurs ayant joué dans l'équipe  
Si plusieurs équipes d'un même club, interdiction de changer d'équipe (sauf autorisation écrite de la commission sportive)
- **Championnat jeunes et féminines** : Brûlage nouveau(velle) joueur(se) uniquement si classement inférieur ou égal à la moyenne des joueurs inscrits + 20%
- Jeunes, retour à 2 catégories :  
Une division Cadets/Juniors et une Minimes/Benjamins/Poussins.

## Organisations

Tableau des épreuves régionales et départementales saison 2023/2024.

Attention: le club de Champagné ne pourra pas prendre d'organisations à partir de novembre.

Nous comptons sur vous pour vous positionner un maximum.

Les premières affectations seront données vers le 10 juillet.

Merci à tous.

**Rapport Janick Guy, responsable pôle formation et Arbitrage  
du Comité Départemental 72**

## COMMISSION DEPARTEMENTALE FORMATION

Arbitrage Patrick Gaudemer Patrick Hischke Bruno Gausseran  
Technique Guillaume Tessier

### Bilan 2022-2023

- Technique :

6 initiateurs de clubs  
1 animateur fédéral  
2 entraîneurs fédéraux  
1 CQP

- Arbitrage :

13 Arbitres Régionaux formés dont 11 sarthois

18 Juges-Arbitres par éq (JA1) formés dont 7 sarthois

Pas de formation AC (arb de club) cette saison

### Saison 2023-2024

Pour rappel, les inscriptions aux formations se font sur le site de la Ligue (onglet Catalogue des Formations)

Inscription et paiement par Helloasso (ou à défaut par chq ou vir)

Les dates à retenir en Sarthe :

Samedi 18 nov 2023, formation AR (exam sur place) – 72 ou 53

- samedi 16 déc 2023, formation JA1 (exam sur place) – 72 ou 53
- samedi 9 mars 2024, formation AR (exam sur place) – 72 ou 53
- samedi 13 avril 2024, formation JA1 (exam sur place) – 72 ou 53
- samedi 18 nov 2023, formation AR (exam sur place) – 72 ou 53

Formations Ligue :

- JA2 date en cours de fixation
- JA3 date en cours de fixation

Formations Fédérales :

- AN : dates fixées par la FFTT
- Formateurs Arb : dates fixées par la FFTT

## COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE

Toutes les rencontres ont été juge-arbitrées en championnat par équipes.

Déception au niveau arbitrage lors des sollicitations par mail ou par sms, peu de réponses. Par exemple pour le Grand Prix des PDL sur 120 arbitres régionaux seulement une vingtaine de réponses.

Certains arbitres et juge-arbitres vont être mis en inactivité. Le président du club en sera averti.

Dès la saison prochaine en championnat régional par équipes au niveau de la R1, un JA par rencontre sera proposé par le club.

Remerciements à Sylvie Mallet de Lmstt qui a mis en place un groupe pour les arbitres sur les rencontres nationales du club.

Merci à toutes et à tous.

## Vœux

### Réponse à Mulsanne

Ce n'est jamais facile de satisfaire toutes les féminines. Il y a quelques années, le championnat féminin était effectivement organisé comme le Championnat masculin, une seule rencontre par journée. Mais ce fut une lente descente aux enfers avec diminution du nombre d'équipes engagées jusqu'à la suppression pur et simple.

Une enquête fut diligentée, ainsi naquit le championnat actuel en respectant leur demande. Elles voulaient être ensemble dans un même gymnase, pour permettre plus de convivialité et jouer plus pour avoir moins de journées.

A partir de cette modification, nous avons retrouvé un championnat féminin.

C'est vrai que le problème du forfait est très pénalisant. Peut-être faudra-t-il modifier ce règlement en autorisant que l'équipe forfait puisse faire les rencontres non jouées.

Il faudra bien évidemment que ce forfait ait été justifié pour des raisons sérieuses avec justificatif à l'appui.

Mais on peut toujours diligenter une enquête la saison prochaine auprès des participantes pour connaître leur ressenti.

Question formulée par : Mlle-Mme-Mr M<sup>r</sup> DIDIER

Club : Ping Pong Club Hulsanne

Championnat féminin deux rencontres le même jour  
c'est compliqué et long, mais surtout très pénalisant  
lorsque vous devez faire un forfait c'est sur  
deux journées ça fait très mal à l'équipe  
car c'est 0 point sur 6  
De plus pour les parents des jeunes joueuses  
c'est trop long donc ils ne souhaitent pas  
que leur enfant y participe

Question formulée par : ~~Mlle-Mme-Mr~~ MONIER Vincent

Club : TTC Parigné l'Evêque

Championnat vétérans : les participants du club aimeraient savoir s'il serait possible  
d'organiser les rencontres du championnat vétérans d'une autre façon afin de jouer plus  
(ex. deux rencontres dans la même soirée)

C'est la première fois qu'un tel vœu est prononcé. Je respecte cette demande mais le championnat tel qu'il est organisé satisfait sûrement pratiquement tout le monde. L'intérêt est justement de limiter le temps des rencontres et cette formule permet une convivialité appréciée par les participants. Le fait de mettre 2 journées ferait jouer moins souvent, terminerait tard et surtout en cas de forfait ou autre serait très pénalisant pour l'équipe forfait.

Mais le responsable Vétérans pourrait, pourquoi pas faire une enquête la saison prochaine auprès des participants pour prendre le pouls.

Championnat jeunes : est-il possible de revoir l'organisation du championnat ?  
Compétition par catégories plutôt satisfaisante et moins gênante pour l'organisation des  
titres mais conserver la formule à deux phases qui est plus sympa sur l'année

Suite au résultat du questionnaire envoyé aux clubs sur le Championnat jeunes, le Comité a décidé de modifier le règlement actuel.

Retour à 2 catégories (Benjamins-minimes) et (Cadets Juniors)

Maintien des 2 phases avec des poules de 6 de 6